Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/12/2024 - 32986 - 2020 B 01333 - 883 347 148 - AB RENAULT NOTAIRES

Déposé au Greffe
le 29 NOV. 2024
sous le N° 32986
RCS N° 20B1333

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	576 256		576 256	66,61	576 256	64,74
TOTAL (I)	***576 256***		***576 256***	66,61	***576 256***	64,74
Actif circulant						
Autres créances						
. Autres					3 890	0,44
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	28,90		
Disponibilités	38 916		38 916	4,50	309 960	34,82
TOTAL (II)	***288 916***		***288 916***	33,39	***313 851***	35,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***865 172***		***865 172***	100,00	***890 107***	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	**1 000**	0,12	**1 000**	0,11
Réserve légale	100	0,01	100	0,01
Autres réserves	125 499	14,51	7 340	0,82
Résultat de l'exercice	***217 207***	25,11	***190 158***	21,36
Provisions réglementées	10 646	1,23	7 378	0,83
TOTAL(I)	***354 452***	40,97	***205 977***	23,14
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	447 239	51,69	483 130	54,28
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	41 252	4,77	200 400	22,51
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	630	0,07	600	0,07
Dettes fiscales et sociales				
. Autres impôts, taxes et assimilés	21 600	2,50		
TOTAL(IV)	***510 721***	59,03	***684 130***	76,86
TOTAL PASSIF (I à V)	***865 172***	100,00	***890 107***	100,00

AB RENAULT NOTAIRES

SAS au capital de 1.000,00 euros

Siège social : 12 bis rue de Nantes 44880 SAUTRON

883 347 148 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLEE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le TRENTE JUIN à 9 HEURES

A SAUTRON (44880), 12 BIS RUE DE NANTES,

Les associés de la SAS dénommée « AB RENAULT NOTAIRES », société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 euros, dont le siège est à SAUTRON (44880), 12 bis rue de Nantes et immatriculée sous le numéro 883 347 148 RCS NANTES.

Se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de ladite société, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents entrant en séance.

Sont présents :

Maître Ariane RENAULT titulaire de 500 actions

Maître Benoît RENAULT, titulaire de 500 actions

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Maître Benoît RENAULT, associé présent.

Ordre du jour :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- L'affectation du résultat,
- La constatation des conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de DEUX CENT DIX SEPT MILLE DEUX CENT SEPT EUROS ET VINGT CENTIMES (217.207,20 €)

L'Assemblée Générale approuve les comptes qui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- Mise en réserve de CENT QUARANTE CINQ MILLE DEUX CENT SEPT EUROS ET VINGT CENTIMES (145.207,20 EUR)

- Le solde, soit la somme de SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (72 000,00 EUR) en dividendes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée précise que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende
2020	Sans objet
2021	120.000,00 €
2022	72.000,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare qu'une convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce conclu antérieurement, s'est poursuivie sur l'exercice, savoir :

Convention de Trésorerie signée en date du 30 septembre 2020 entre la SELARL RENAULT & RIZZO NOTAIRES d'une part et les sociétés AB RENAULT NOTAIRES et ABR NOTAIRE d'autres part concernant la mise à disposition entre les sociétés des excédents de trésorerie et rémunérés en contrepartie au taux d'intérêt fiscalement déductible.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés ou leurs mandataires.





AB RENAULT NOTAIRES

SAS au capital de 1.000,00 euros

Siège social : 12 bis rue de Nantes 44880 SAUTRON

883 347 148 RCS NANTES

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

- Mise en réserve de CENT DIX-HUIT MILLE CENT CINQUANTE-HUIT EUROS ET VINGT-TROIS CENTIMES (118 158,23 EUR)

- Le solde, soit la somme de SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (72 000,00 EUR) en dividendes.

Il est précisé que le montant des revenus distribués est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée précise que les dividendes distribués au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende
2019	Sans objet
2020	Sans objet
2021	120.000,00 €

Il est rappelé que la distribution de 120 000 euros est intervenue en dehors de l'AGO lors d'une AG en date du 10 novembre 2022.

Le 30 juin 2024